



Chers Digosvillaises et digosvillais,

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, votée par l'Assemblée Nationale le 26 août 1789 fait de chaque français un citoyen, c'est-à-dire une personne ayant des droits et des devoirs. Le premier des devoirs du citoyen s'exerce dans les urnes, le vote devant permettre à chacun d'exprimer librement ses opinions et de choisir ses représentants pour les défendre.

Pensez à aller voter pour les élections européennes le dimanche 09 juin 2024. Si la citoyenneté s'exerce dans les urnes, elle doit s'exercer aussi chaque jour par l'engagement de chacun au service de tous.

Cet **engagement citoyen** peut revêtir différents aspects, il peut être associatif, dans le domaine social, culturel ou sportif.

Dans ce contexte, je remercie infiniment toutes les associations qui se mobilisent pour fêter le 80^e anniversaire de la libération de Digosville, qui aura lieu le 21, 22 et 23 juin 2024 rue de la ferme du four gérée par l'association A DIGOSVILLE CA BOUGE avec la mairie en soutien financier et logistique. Cet événement est un devoir de mémoire que nous devons transmettre à tous nos jeunes afin de ne jamais oublier les atrocités de notre histoire. Venez participer nombreux à cet événement historique et festif.

Avec mon dévouement,

Le Maire **Serge Martin**

DIGOSVILLE

Camp H4266

Fête sa libération

21 au 23 juin 2024

rue de la ferme du Four

- Reconstitution d'un camp**
- Convois véhicules militaires**
(réservés collectionneurs expo)
- Cérémonie hommage**
- Exposition - Témoignages**
(projet pédagogique de l'école)
- Soirée fête de la musique**
Animée par Axel GILL & un DJ
- Bal country**
Animé par SAWAROH'S Country
- Bal en tenue d'époque**
Animé par Impasse des Vertus
- Randonnées**

DIGOSVILLE

Camp H4266 - PROGRAMME

Le Vendredi 21 juin

- Matin un convoi privé avec les collectionneurs de 9h00-11h30 (tracé avec pause à un endroit remarquable lieu de bataille ou vestiges).
- 12h00 **Cérémonies** sur les stèles et monuments aux morts des soldats américains et anglais morts à Digosville.
- 12h30 **Inauguration du camp** par la municipalité.
- 13h00 Pot offert par la municipalité.
- 13h00-19h00 **Ouverture du camp au public.**
- Visite guidée du camp aux enfants de l'École de Digosville.
- 14h00-16h00 baptêmes payant en véhicule militaire circuit court.
- 19h **Soirée fête de la musique** animée par Axel CHILL et un DJ, Espace Michel LEPOITTEVIN.

Le Samedi 22 juin

- Matin convoi privé avec les collectionneurs de 9h00 -11h30 (tracé avec pause à un endroit remarquable lieu de bataille ou vestiges).
- 12h00-19h00 **Ouverture du camp au public.**
- 14h00-16h00 baptêmes payant en véhicule militaire circuit court.
- 11h00-19h00 **bal country** avec les Sawaroh'S Country de Digosville, Espace Michel LEPOITTEVIN
- 19h30 **Soirée de la libération**, bal en tenue d'époque animée par Impasse des Vertus, avec 1h d'initiation aux danses de bal musette, Espace Michel LEPOITTEVIN.

Le Dimanche 23 juin :

- 10h00-16h00 **Ouverture du camp au public.**
- **3 Marches encadrées** à partir de 9h00 la «Commando» de 15 kms ; à 9h30 la «Liberté» de 9 kms , à 10h la «Famille» de 6 kms.
- 14h00-15h00 baptêmes payant en véhicule militaire circuit court.
- Fin du camp & remerciements 16h00.

Egalement

Salle multi-activités, Espace Michel LEPOITTEVIN : **Expositions** de peintures, du projet pédagogique des enfants de l'école, et divers objets d'époque.

Informations diverses



INFOS INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE 2024/2025

L'inscription à l'école se fait en 2 étapes :

1. Inscription à la mairie (avec le livret de famille)
2. Inscription à l'école à partir du mois de mai sur rendez-vous au 02 33 44 57 65 avec carnet de santé et certificat remis par la mairie.

Portes ouvertes le 17 juin pour les classes de **maternelle TPS - PS** de 16h30 à 18h00.

AGENDA

FORUM DES ASSOCIATIONS & POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS À DIGOSVILLE

Cette année le **forum des associations se déroulera le samedi 31 Août** de 10h00 à 17h00, à l'Espace Michel Lepoittevin. Toutes nos associations seront présentes et une nouveauté pour les enfants.

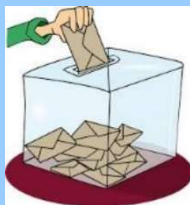
Si vous êtes arrivés à Digosville depuis le 1^{er} juillet 2023, la Municipalité souhaite vous rencontrer lors d'un verre de l'amitié. Pour cela il vous suffit de venir vous inscrire en mairie. Vous recevrez ensuite une invitation à rencontrer les élus et les acteurs de la vie à Digosville lors d'un moment de convivialité le 31 août 2024 à l'espace Michel Lepoittevin.

Inscriptions obligatoires : avant le 01/08/2024.



La fête de la Commune Saint
Michel aura lieu
les 14 et 15 septembre 2024

ELECTIONS EUROPEENNES 9 juin 2024



Les bureaux de vote seront ouverts **le dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00**. Une pièce d'identité est obligatoire !

NETTOYAGE DES PIEDS DE MURS

Nous vous rappelons qu'il n'est pas dans les attributions des employés communaux de nettoyer vos pieds de mur, tout comme vos haies, passages de buse ou barrières.



De plus à Digosville nous sommes près de la déchèterie de Tourlaville, pourtant nous retrouvons des tontes de pelouses ou des déchets verts jetés sur la voie publique, dans les terrains ou le long des chemins communaux. Merci de respecter la nature et l'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers !

BUSES COMMUNES



Le printemps est arrivé et les employés communaux ont posé les panneaux d'information concernant le retour des buses.

Nous vous rappelons que les buses peuvent être agressives jusque fin juillet et que ce sont des oiseaux protégés. En cas d'attaque, levez les bras ou un bâton, elles battent en retraite.



Les kits de fermeture, évitant que les déchets des poubelles s'envolent lors des épisodes de vent fort, sont disponibles pour les habitants dans toutes les maisons du Cotentin sur la base du volontariat pour les foyers n'ayant pas la possibilité de pouvoir mettre à l'abri leurs bacs en cas de vent.

Passez en mairie chercher le vôtre !

Pour connaître les horaires des déchèteries ou le jour de ramassage de vos déchets etc., n'hésitez pas à télécharger l'application pour mobile « **Mes déchets** » de Le Cotentin.



Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

La Fibre à Digosville

Actuellement 302 prises optiques ont été installées à Digosville soit 50,1 % du taux de construction, **150 foyers ont souscrit un abonnement à la fibre optique**. 2030 verra la fin des réseaux en cuivre. N'attendez plus et demandez là si vous êtes éligibles. Tous les renseignements sur



Infos mairie : nous vous rappelons que pour tout problème, le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous les administrés qui le souhaitent. Téléphoner au secrétariat de mairie pour la prise de RDV au 02 33 22 88 90.